

VUE

d'ensemble



Il est légitime de comprendre comment sont utilisées les ressources publiques.

Jean-Michel Catelinois
Votre maire



Directeur de la publication : Jean-Michel Catelinois
Rédacteur en chef : Thomas Vanfleteren
Rédaction : Thomas Vanfleteren, Florence Exbrayat, Audrey De Luca, Franck Prévôt, Brice Hardy
Conception et réalisation : Avantmidi
Crédits photos : service communication, Damien Chaillan, Franck Prévôt
Tirage : 5 600 exemplaires
Périodicité : trimestrielle
Dépôt légal : quatrième trimestre 2022
Éditeur : Ville de Saint-Paul-Trois-Châteaux,
place Castellane, 26130 Saint-Paul-Trois-Châteaux.
Tél. 04 75 96 78 78.
Courriel : communication@mairie-sp3c.fr
Imprimeur : Imprimerie Graphot

Chères Tricastines, chers Tricastins,

Avec l'arrivée du mois de juin, Saint-Paul-Trois-Châteaux s'apprête à entrer dans une période particulièrement attendue : celle des beaux jours, des retrouvailles en plein air et des moments partagés.

Après des mois plus calmes, la vie locale reprend pleinement ses couleurs, portée par un programme d'animations et de festivités riche, varié et accessible à toutes et à tous.

Concerts, événements culturels, rendez-vous associatifs, activités pour les familles et les plus jeunes... Nos équipes, aux côtés des associations et des bénévoles, des commerçants se sont mobilisées pour vous proposer un été dynamique, convivial et fédérateur.

Vous pourrez d'ailleurs découvrir le programme complet de ces festivités grâce à la brochure jointe à ce magazine.

Ce numéro de votre magazine municipal met également à l'honneur un sujet essentiel à la vie de notre commune : le budget. Parce qu'il est légitime que chacun puisse comprendre comment sont utilisées les ressources publiques, nous avons souhaité vous proposer un dossier clair, pédagogique et transparent. Vous y trouverez toutes les informations nécessaires pour appréhender le fonctionnement budgétaire de la ville, ses priorités et ses équilibres.

Vous pourrez ainsi constater que notre gestion financière reste rigoureuse et maîtrisée. Dans un contexte souvent contraint, nous poursuivons nos efforts pour garantir une utilisation responsable de l'argent public, sans renoncer à nos ambitions. Les projets structurants avancent, les chantiers se poursuivent, et les investissements nécessaires au développement et à l'amélioration de votre cadre de vie sont maintenus.

Concilier maîtrise des dépenses et dynamisme local est un engagement fort de notre équipe municipale. C'est grâce à cette exigence que nous pouvons continuer à préparer l'avenir, tout en répondant aux besoins du présent.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été dans notre ville, fait de découvertes, de rencontres et de moments de partage.

Sommaire

10
10

On en parle –
Atelier graff



20
20

Dossier – Budget



30
30

Talents –
Lionel Aboudaram-Bour



18
18

Travaux –
Les écoles



28
28


Culture – Les animations
estivales



34
34

Sport – Entente
Tricastin Handball



LE TOUR DE SAINT-PAUL EN
 **90** jours



- 1** Conférence Hervé le Tellier, 19 janvier 2026
- 2** Job dating, Forum des métiers, 24 janvier 2026
- 3** Ouverture Musée, 30 janvier 2026
- 4** Fête du livre de jeunesse, 26 au 29 février 2026
- 5** Repas des aînés, 26 mars 2026
- 6** Thé dansant, 31 mars 2026
- 7** Concours de piano, 13 au 18 avril 2026
- 8** Spectacle Philippe Caverivière, 9 mai 2026





5



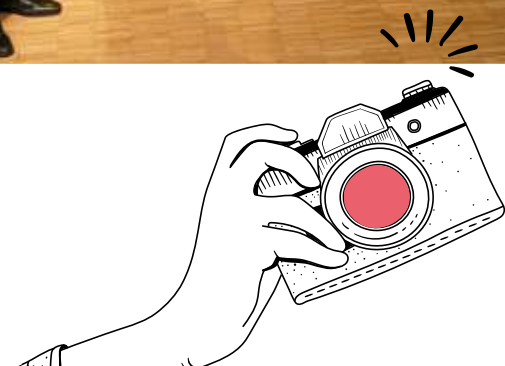
6



7



8





LE BUZZ DES RÉSEAUX

DÉMARCHAGE SUSPECT LIÉ À LA FIBRE



Sur Facebook

La publication de vigilance face au démarchage suspect a rencontré un très fort succès, totalisant 36 698 vues. Une excellente performance qui témoigne de l'intérêt des habitants pour les informations locales.



Sur Instagram

Le post consacré à la formation BAFA a également suscité un bel engouement avec 4 431 vues. Un résultat encourageant qui confirme l'intérêt pour les initiatives de la commune.



Entrepreneurs et élus unis autour d'un projet stratégique

C'est un signal clair et déterminé qui a été envoyé : le territoire se mobilise pour son avenir. Ils étaient près de 400, entrepreneurs et élus venus de la Drôme, de l'Ardèche, du Gard et du Vaucluse à s'être réunis à Saint-Paul-Trois-Châteaux le 23 avril pour affirmer leur soutien à l'implantation de deux EPR2 [réacteurs nucléaires de nouvelle génération] sur le site du Tricastin.

Cette mobilisation traduit une vision partagée : celle d'un territoire qui croit en son potentiel et en son rôle dans les grandes transitions à venir. Des savoir-faire déjà présents. Le message porté est sans équivoque : ici, les compétences existent ; ici, les entreprises sont prêtes ; ici, l'expertise est reconnue. Autant d'atouts majeurs pour accompagner un projet d'envergure nationale, et en faire une réussite ancrée localement. Derrière cette initiative, c'est tout un

écosystème qui se met en mouvement : entreprises, collectivités, acteurs économiques... Tous prêts à relever les défis et à saisir les opportunités que représente un tel projet pour le territoire. Emploi, développement économique, innovation : l'accueil de deux EPR2 pourrait constituer un véritable accélérateur pour l'attractivité du Tricastin et des territoires voisins. Un cap affirmé et une ambition partagée : construire un avenir solide et durable pour notre territoire. L'occasion pour notre maire de souligner lors de son intervention que « *ce moment fort affirme avec clarté et détermination, notre soutien total et notre mobilisation unanime en faveur de la candidature du Tricastin pour l'accueil de nouveaux EPR. Ce rassemblement démontre qu'au-delà de nos différences, tout un bassin de vie sait se retrouver lorsqu'il s'agit de défendre son avenir.* »

Partez en vacances l'esprit tranquille

Pendant vos absences prolongées, pensez à vous inscrire à l'Opération Tranquillité Vacances. La police municipale et la gendarmerie effectuent des patrouilles régulières aux abords de votre domicile et vous préviennent en cas d'anomalie. Ce dispositif est actif toute l'année – pas seulement l'été ! Comment s'inscrire ?

Au poste de police municipale – place Chausy

Par mail : policemunicipale@mairie-sp3c.fr

Par téléphone : 04 75 04 75 45

À la brigade de gendarmerie – chemin de Châtillon

En ligne : service-public.fr

Un geste simple pour partir l'esprit tranquille !

➤ Plus d'infos : site internet de Saint-Paul-Trois-Châteaux
Tranquillité vacances – Ville de Saint-Paul-Trois-Châteaux





Le groupe Monteiro a le vent en poupe

Le groupe M, dirigé par Julien Monteiro, poursuit son développement et confirme son implantation sur la commune. Spécialisée dans la soudure de haute technicité, l'entreprise, fondée en 1999 et implantée à Saint-Paul-Trois-Châteaux, est aujourd'hui un acteur majeur des projets mécaniques en France et à l'international. Forte de près de 3 000 collaborateurs et d'un chiffre d'affaires de 450 millions d'euros en 2025, elle intervient dans des secteurs exigeants comme le nucléaire, la défense ou la pharmacie.

Sa croissance récente s'appuie sur des acquisitions stratégiques, notamment les sociétés Alliages (250 salariés, implantations en France, Belgique et Luxembourg) et Lakers au Royaume-Uni (400 collaborateurs). Ces opérations renforcent ses compétences et sa présence à l'international. Cette dynamique contribue au rayonnement économique local et illustre le savoir-faire industriel porté par le territoire.

Recevez chaque mois l'actualité de la commune

Êtes-vous déjà abonné à la lettre d'information mensuelle que la commune vous adresse chaque mois sur votre téléphone ?

Une bonne manière d'être informé de l'actualité du moment, des manifestations et événements à venir.

Pour en bénéficier, rien de plus simple :



Les réunions de conseil municipal changent de lieu

Avec l'extension du musée d'archéologie, il a été possible de créer une nouvelle salle pour les activités et ateliers proposés par le Musat. Cette salle sert aussi désormais de lieu de réunion des séances du conseil municipal [l'accès se fait depuis la place Castellane]. Les séances sont publiques. Vous pouvez ainsi y participer. Dates des prochaines séances prévisionnelles du conseil municipal [sous réserve – susceptibles d'être modifiées] : lundis 7 septembre, 16 novembre et 14 décembre 2026 à 18h.

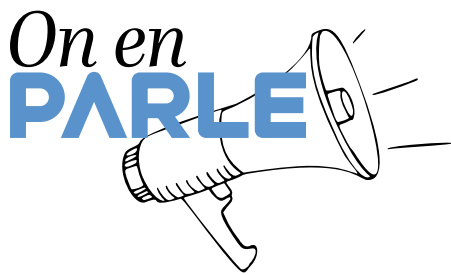
AGENDA

Tout savoir sur les finances municipales

Vous vous intéressez à la vie de la commune, voulez en savoir plus sur sa gestion, l'état de ses finances. Le rendez-vous est donné **lundi 8 juin à 18h** à la salle Pommier de l'Espace de la Gare pour une réunion publique spéciale budget.

Saint-Paul : ville résolument sportive !

Durant ces dernières semaines, Saint-Paul aura fait parler d'elle sur le plan sportif tout au moins. Il faut dire que les événements de haut niveau n'auront pas manqué. Qu'il s'agisse des rencontres de rugby, de football, la finale de la coupe Drôme Ardèche de basket, le challenge de la ville de judo, la finale de la coupe de la ligue de roller hockey, le karaté club qui a célébré dignement ses 40 ans lors d'un gala anniversaire ou encore de l'escrime avec le championnat de France M20. Mais ce n'est que la partie émergée de la dynamique sportive tricastine. Et cerise sur le gâteau, les olympiades scolaires qui auront fait encore naître de nouvelles vocations et qui sait de futurs athlètes.



Une maison Marguerite ouvre à Saint-Paul

Alternative à la maison de retraite, une maison Marguerite est « une colocation pour seniors sur le même principe qu'une coloc de jeunes mais plus confortable, sécurisée et sans les contraintes du quotidien. Chacun y possède sa chambre », explique Chloé Richard, porteuse du projet Maison Marguerite qui a ouvert à Saint-Paul-Trois-Châteaux, au Courreau, le 1^{er} juin.

Un service d'aide à domicile spécialisé en habitat partagé intervient 7 jours sur 7 pour organiser et gérer le quotidien en accord avec les envies des habitants. Ainsi, les courses, la préparation des repas, l'entretien de la maison et du linge sont effectués par les 3 assistant(e)s de vie. La maison Marguerite n'est pas médicalisée. « Tout fonctionne comme à la maison. Les colocs choisissent leurs soignants (médecin, kinésithérapeute, infirmier, etc.) » précise Chloé Richard qui a l'expérience d'une première maison à Valréas. « Après avoir travaillé comme assistante sociale durant 15 ans, j'ai créé une première maison partagée à Valréas il y a bientôt 4 ans. C'est une réussite car la maison est complète depuis l'ouverture. C'est un lieu très joyeux et vivant. Nous réalisons de nombreux projets avec les associations locales et les établissements scolaires (à voir sur Facebook "maisonmargueritevalreas") ».



À noter qu'un reportage sur la maison Marguerite de Saint-Paul et l'histoire du projet sera diffusé sur France 2 le 6 ou 7 juin à 13h15.



Un coup de foudre

« J'ai choisi Saint-Paul car c'est une ville que j'affectionne particulièrement. J'y ai habité plusieurs années. Pour moi, c'est l'endroit idéal pour une maison partagée et pour vieillir paisiblement ! Cette maison est vraiment très belle, son emplacement est à proximité de tous les services et son jardin est incroyable ! J'ai eu un coup de foudre pour cet endroit ».

La maison est composée de 10 chambres meublées avec salle de bains et WC privés. Le salon, la salle à manger, la cuisine et le magnifique jardin sont partagés. Un ascenseur a été installé. Des animations (gym douce, chant, théâtre, danse, sorties, visites, etc.) seront décidées par le groupe. Pour un coût mensuel compris entre 1 700 et 1 900 € comprenant le loyer, les charges (eau, électricité, internet), les services (entretien du linge, du logement, préparation des repas), animations, courses pour l'ensemble des repas (petit-déjeuner, déjeuner, dîner).

➔ Renseignements par courriel à saintpaultroischateaux@maisonsmarguerite.com ou par téléphone au 06 89 28 39 70.



Au Courreau, la Maison Marguerite de Saint-Paul-Trois-Châteaux propose une alternative chaleureuse à la maison de retraite : un habitat partagé pour seniors, alliant confort, autonomie et convivialité dans une belle demeure entourée d'un magnifique jardin. Ouverte le 1^{er} juin, elle offre un cadre paisible pour bien vieillir ensemble.



Un Village Senior va voir le jour sur les hauteurs de la rue du Serre-Blanc

La commune accueillera prochainement un projet innovant dédié au bien-vieillir : un village seniors nouvelle génération, pensé pour allier autonomie, sécurité et convivialité. Un aménagement réalisé par la société "Clos et Hameau".

Situé au niveau de la rue du Serre-Blanc à la place des silos, ce futur lieu de vie proposera une alternative idéale entre le domicile traditionnel et la structure médicalisée. L'objectif est clair : permettre aux aînés de conserver leur indépendance tout en bénéficiant d'un environnement rassurant et stimulant.



Le programme comprend 31 logements neufs, du T2 au T3, entièrement meublés et conçus selon les normes d'accessibilité. Chaque habitation disposera d'un espace extérieur privatif – terrasse ou jardin – pour profiter pleinement du cadre de vie tricastin. Au-delà des logements, le village favorisera le lien social grâce à des équipements partagés de qualité : piscine chauffée, salle de cinéma, bistro convivial, cuisine collective ou encore jardins partagés. Des appartements d'accueil permettront également d'héberger famille et proches.

Un cadre de vie pensé pour les résidents

Le bien-être des résidents sera au cœur du projet, avec des activités régulières (yoga, fitness, aquagym) et la présence d'un régisseur assurant animation et accompagnement au quotidien. Entièrement sécurisé et proche des commerces, le site offrira un cadre de vie pratique et serein.

Autre atout : une formule "tout inclus" à partir de 1 190 € par mois, comprenant logement, charges, consommations énergétiques, accès internet et activités. Une solution simple et transparente pour une gestion budgétaire maîtrisée.

Les réservations sont d'ores et déjà ouvertes, pour une livraison prévue au premier semestre 2027. Ce projet illustre pleinement l'engagement de la commune en faveur d'un territoire inclusif, attentif aux besoins de toutes les générations.

📞 Renseignements : 06 72 14 88 53
didier@closethameau.fr



Prévue pour le premier semestre 2027, la future résidence seniors offrira une solution intermédiaire entre domicile traditionnel et structure médicalisée, avec des logements tout équipés et un accompagnement favorisant confort, autonomie et qualité de vie au quotidien.





Atelier graff : la fresque du Serre Blanc s'agrandit

Entre le 7 et le 9 avril 2026, 17 jeunes se sont mobilisés pour poursuivre le travail engagé dans le passage souterrain du Serre Blanc. Cette nouvelle intervention vient compléter la fresque aquatique réalisée en août 2025.

Lors du premier projet, les dessins avaient été en partie imaginés et réalisés par des enfants. Cette fois-ci, l'atelier a pris une autre forme : l'idée générale était proposée par

l'artiste, tout en laissant aux jeunes une vraie place dans la mise en œuvre.

Présent tout au long des trois journées, le graffeur IEAone [Ismaël] a accompagné les participants avec des conseils adaptés au niveau de chacun, favorisant l'apprentissage et la progression. Le résultat est une fresque plus aboutie et plus mature, en continuité avec la précédente.

Habitants et passants sont invités à "plonger" dans ce passage.



Formation BAFA : un engagement commun pour les jeunes

Pour la troisième année consécutive, la commune s'est associée à l'association STAJ AuRA pour l'organisation d'une formation BAFA, qui s'est déroulée durant la deuxième semaine des vacances de printemps. La commune a mis à disposition un lieu de formation ainsi qu'un formateur, Clément Gouyer, coordinateur des ALSH. Cette session a accueilli 20 stagiaires, dont 8 jeunes Tricastins, aux côtés de participants venus de Donzère, Pierrelatte et d'autres communes. Cette formation marquait également la deuxième édition de la bourse au BAFA. Parmi les 8 Tricastins inscrits, 5 ont bénéficié d'une prise en charge intégrale des frais de formation, en contrepartie de la réalisation de leur stage pratique au sein des accueils de loisirs de la commune. À travers ce dispositif, la commune réaffirme son engagement en faveur de la formation des jeunes et renforce les équipes d'animation du territoire.

Débroussaillage : une obligation cruciale pour la sécurité de tous

La prévention des incendies est une priorité absolue pour garantir la sécurité de la commune, mais surtout de ses maisons, des habitants et des secours. C'est pourquoi, conformément à la réglementation en vigueur, tout propriétaire foncier a l'obligation de débroussailler dans un rayon de 50 mètres autour de son installation et, en zone urbaine, l'ensemble de son terrain, qu'il soit bâti ou non. Cette mesure vise à minimiser les risques liés aux feux de forêt et de végétation.

En quoi consiste le débroussaillage ?

Le débroussaillage implique de réduire la végétation (broussailles, branches basses, branches sur toiture) afin de diminuer l'intensité et la propagation des incendies, de créer une zone de protection autour des constructions et des voies d'accès, et d'assurer un entretien régulier afin de limiter la densité de la végétation.

Qui est concerné et quand ?

Cette obligation s'applique à tous les propriétaires de constructions, chantiers et installations dont le terrain est situé à 200 mètres ou moins des bois et forêts classés exposés au risque d'incendie (en zone urbaine, cette obligation s'étend à tous les terrains, bâtis ou non). Le respect de cette obligation doit être effectif avant la saison estivale, selon les modalités fixées par l'arrêté préfectoral de chaque département.

Conséquences en cas de manquement

Les propriétaires qui ne respectent pas cette obligation s'exposent à des sanctions, notamment des amendes ainsi qu'à l'exécution d'office des travaux par la commune, dont le coût sera entièrement à la charge du propriétaire.

Réglementation sur l'emploi du feu

Il est important de rappeler que le brûlage des déchets verts (taille, tonte, feuilles mortes) est strictement interdit toute l'année, que ce soit



à l'air libre ou à l'aide d'incinérateurs individuels, conformément à la réglementation en vigueur et à l'arrêté préfectoral du 24 avril 2013 relatif à l'emploi du feu et à la prévention des incendies de forêt dans le département de la Drôme. L'emploi du feu est strictement encadré.

👉 **Pour tout conseil technique sur les modalités de débroussaillage (distances, types de végétation à privilégier ou à éliminer) ou pour toute information complémentaire, contactez le chargé de mission OLD de la Communauté de communes Drôme Sud Provence par courriel : debroussaillage@ccdsp.fr.**



Débroussailler, c'est protéger : avant l'été, chaque propriétaire concerné doit entretenir son terrain pour réduire les risques d'incendie, préserver les habitations et faciliter l'intervention des secours. Un geste essentiel pour la sécurité de tous et la protection de notre cadre de vie.

Mai, le Mois de la Petite Enfance

La deuxième édition du Mois de la Petite Enfance a été organisée en mai grâce à une collaboration multi-partenaire. Ce projet a réuni la médiathèque (à l'initiative du projet), l'EPA Maison de l'Enfance, la Protection Maternelle et Infantile (PMI) de la Drôme, le centre socio-culturel Mosaïc, le Musée d'archéologie tricastine et la Fête du livre jeunesse, avec le soutien de la CAF de la Drôme. Ce Mois de la Petite Enfance répond à une forte demande des familles en matière d'éveil culturel pour les enfants de 0 à 6 ans. Les différents acteurs du secteur ont clairement manifesté leur volonté de travailler ensemble, jugeant essentiel de mutualiser leurs efforts. Cet objectif de partenariat visait à atteindre le public le plus large possible, renforçant ainsi le maillage territorial et valorisant les compétences de chaque structure impliquée. Pour cette première année de coopération, le thème retenu était celui de l'eau et de l'océan, symbolisant la "fluidité". Le programme proposait diverses activités telles que des expositions, des spectacles, des lectures, des jeux et des ateliers, qui se sont déroulés dans les locaux des structures partenaires.



La Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme, organisée par l'Apesa 26-07 (association d'accompagnement de familles d'enfants et adultes autistes), a eu lieu le 2 avril à l'Espace de la Gare.

Cet événement annuel a rassemblé de nombreux intervenants pour discuter de thèmes essentiels : inclusion scolaire, communication, soutien aux familles, autodétermination et recherche. Pour Béatrice Roumieux, nouvelle adjointe chargée de la solidarité, la santé et l'accompagnement social : « *Avant tout, il faut se rappeler que la sensibilisation est l'affaire de tous. L'enjeu principal est l'inclusion en permettant à chacun de trouver sa place dans la société, en s'adaptant aux différences plutôt qu'en les excluant. Cette journée a été riche d'échanges et d'informations où les familles se sont senties soutenues* ».

Un soutien municipal renouvelé et concret

La municipalité réaffirme son engagement en faveur de l'autisme. Le maire, Jean-Michel Catelinois, a officialisé le renouvellement pour deux ans, le 12 mars, de la convention avec l'Apesa. « *Cette collaboration a pour objectif d'assurer un accueil optimal des enfants porteurs de troubles autistiques au centre de loisirs, notamment grâce à des formations de sensibilisation destinées aux animateurs* » explique Céline Aranega,

adjointe à l'éducation, à l'enfance et à la jeunesse. Face à l'augmentation du nombre d'enfants autistes intégrés en milieu scolaire ordinaire, souvent par manque de places dans les structures spécialisées, la Ville garantit une coordination constante des besoins sur le terrain et apporte un appui direct aux enseignants. Cet accompagnement se traduit par l'aménagement des classes et la fourniture de matériel adapté. « *Nous alertons régulièrement l'inspection (sans succès) sur les situations préoccupantes* » ajoute Céline Aranega.

Poursuite des efforts pour des solutions structurelles

Des initiatives avaient été lancées lors du mandat précédent, en partenariat avec l'Apesa et l'association IKIGAÏ, pour trouver des solutions, avec l'Éducation Nationale et l'ARS (Agence régionale de santé), en vue de l'implantation de structures d'accompagnement et de suivi pour les enfants et leurs familles. La Ville s'engage à maintenir ces efforts, en espérant obtenir gain de cause, bien qu'elle ne soit pas l'autorité décisionnaire. Il est à noter que la médiathèque emploie une jeune fille suivie par l'Apesa dans le cadre d'un contrat et d'un suivi personnalisés.



Familles, étudiants, seniors : le CCAS agit

L'aide aux vacances avec hébergement

Une aide financière peut être accordée (sous conditions de quotient familial) aux familles domiciliées sur la commune, ayant un enfant à charge [6-18 ans] pour les frais de séjours collectifs ou familiaux avec hébergement [3 à 30 jours consécutifs durant les vacances scolaires]. L'aide est de 13 € [QF CCAS ≤ 7 500 €] ou 9 € par jour et par enfant [7 500 € < QF CCAS ≤ 8 500 €], plafonnée au prix facturé après déduction des autres aides. Le dossier est à déposer au CCAS au maximum 30 jours après le séjour.

Abonnement transport scolaire

Une aide financière peut être attribuée, sous conditions de ressources [QF CCAS ≤ 8 700 €], pour les frais d'abonnement de transport scolaire des enfants d'au moins 16 ans, fiscalement rattachés, scolarisés en secondaire, MFR, EREA ou en apprentissage [taux < 55% SMIC]. Cette aide est versée aux ménages domiciliés sur la commune, si les déplacements sont effectués sur le réseau Oûra, et après achat d'un abonnement Carte Oûra ou SNCF. Le montant équivaut au coût fixé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes ou la SNCF.

La bourse logement étudiant

Cette aide pour les familles domiciliées dans la commune vise à couvrir les frais de logement des étudiants, à charge, en enseignement supérieur.

Cette aide est soumise à condition de ressources, pour les étudiants de moins de 25 ans au 30 novembre, rattaché fiscalement, dont le logement étudiant est sur le lieu d'études, inscrit en enseignement supérieur [parcours non rémunéré]. Le montant est de 1 350 € par an [QF CCAS ≤ 5 900 €], calculé au prorata du nombre de colocataires en cas de colocation.

Le registre des personnes vulnérables

La commune tient un registre confidentiel des personnes fragiles ou vulnérables à contacter en cas d'alerte [risques majeurs, intempéries, pandémies, délestage électrique] : personnes résidant en permanence sur la commune, âgées de plus de 65 ans, de plus de 60 ans si inaptes au travail, ou ayant la reconnaissance d'adulte handicapé. L'inscription est volontaire via une fiche disponible au CCAS ou sur le site de la ville, et peut être effectuée par un tiers avec accord.

En cas d'alerte préfectorale, les agents du CCAS contactent les inscrits [par téléphone, courrier, visite] pour transmettre les messages d'alerte et de prévention. La police municipale peut intervenir en cas d'absence de réponse.

📍 **Retrouvez toutes les infos, documents à fournir, calcul du QF CCAS dans la rubrique CCAS du site de la Ville : www.ville-saintpaultroischateaux.fr.**



Le CCAS accompagne les habitants à chaque étape de la vie avec des aides concrètes : soutien aux vacances des enfants, transport scolaire, logement étudiant et accompagnement des personnes vulnérables en cas d'alerte. Des dispositifs solidaires, accessibles sous conditions, pour soutenir les familles et renforcer la protection de tous au quotidien.



Restauration des façades de la mairie : un chantier au service du patrimoine

La commune engage actuellement un chantier de restauration des façades sud et ouest de l'Hôtel de Ville, dans une volonté de préservation et de valorisation de son patrimoine architectural.

Ces travaux, débutés le 7 avril 2026 et prévus jusqu'au 26 juin 2026, concernent notamment le corps central de l'édifice, incluant le fronton sculpté, inscrit dans le périmètre de protection au titre des Monuments Historiques.

Le chantier comprend plusieurs interventions destinées à redonner tout son éclat au bâtiment. Après l'installation d'un échafaudage et des équipements nécessaires, les équipes procèdent à la dépose puis à la repose des volets. Un décroûtage partiel des enduits est également réalisé, principalement au niveau des parties basses des façades où des dégradations ont été constatées.

Une attention particulière est portée aux éléments décoratifs et patrimoniaux. Les

ferronneries, telles que les garde-corps des balcons, font l'objet d'une restauration soignée. Les modénatures — bas-reliefs et sculptures présents sur le fronton et les façades — sont également restaurées afin de préserver leur finesse et leur authenticité. Par ailleurs, certaines parties de maçonnerie en pierre de taille sont remplacées ponctuellement lorsque cela s'avère nécessaire.

L'ensemble des façades bénéficie ensuite d'un nettoyage complet, incluant un traitement biocide et un brossage, avant l'application d'un badigeon de chaux. Cette finition permet d'harmoniser les surfaces tout en respectant les matériaux d'origine.

À travers ce projet, la municipalité réaffirme son engagement en faveur de la conservation du patrimoine communal et de l'amélioration du cadre de vie des habitants.

Le montant total de cette opération s'élève à 78 181,79 € TTC.

La restauration des façades s'inscrit dans une volonté de préservation et de valorisation du patrimoine architectural.



Réaménagement de la gendarmerie : des locaux modernisés au service des missions de sécurité

La Ville de Saint-Paul-Trois-Châteaux engage un chantier de réaménagement au sein de sa gendarmerie, afin d'adapter les locaux à l'évolution des besoins opérationnels. Aujourd'hui, le site accueille deux unités distinctes : la brigade territoriale et le Peloton de Sécurité et de Protection de la Gendarmerie (PSPG). Face à l'augmentation des effectifs du PSPG et à la spécificité de ses missions, il est apparu nécessaire de repenser l'organisation des espaces. L'objectif de ces travaux est de créer des zones clairement identifiées pour chaque unité, permettant à chacune d'exercer ses fonctions dans des conditions optimales. Ce chantier, exclusivement intérieur, vise ainsi à améliorer le fonctionnement quotidien des équipes, tout en renforçant l'efficacité globale du service rendu à la population.

Bonne nouvelle pour les usagers : l'accueil du public est maintenu pendant toute la durée des travaux. L'entrée principale de la gendarmerie reste inchangée. Les travaux, débutés en janvier 2026, s'étendront sur une période de six mois, avec une livraison prévue dans le courant de l'été 2026. Ils représentent un investissement de 262 949 € TTC et mobilisent six corps de métiers : gros œuvre, menuiseries intérieures et extérieures, plâtrerie et doublage, revêtements de sols, plomberie et chauffage, ainsi que l'électricité.

À travers ce projet, la commune poursuit son engagement en faveur de conditions de travail adaptées pour les forces de sécurité, contribuant ainsi à la qualité et à la continuité du service public.

Investissement de 262 949 € TTC.



Les travaux de réaménagement visent à mieux adapter les locaux à l'évolution des besoins opérationnels de la gendarmerie. ✓





Le relamping se poursuit

Le relamping est une opération qui consiste à remplacer les composants d'éclairage existants par des alternatives plus économes en énergie et plus modernes, en l'occurrence des led.

À Saint-Paul-Trois-Châteaux, cela fait quelques années que ce relamping se fait, notamment à l'occasion de travaux de voirie.

Mais c'est aussi le cas lorsqu'il faut changer le système d'éclairage devenu obsolète ou défectueux. Ainsi, entre la mi-février et début mars de cette année, plusieurs rues de la ville ont connu une cure de rajeunissement de leur éclairage public : allée des Miègesolles, allée des Cigalous, impasse Jean-Girard, avenue de Provence, allée du Luberon, rue des Alpes, impasse des Cerisiers, impasse des Caroubiers, rue Joseph-Payan, rue des Puisatiers, rue de Levant, impasse Parc aux Chênes, impasse de la Petite Vigne, impasse des Picholines, rue des Hauts de L'Argentane, allée des Rosiers et chemin de la Machinette [du n° 1 au n° 12 et du n° 23 au n° 39].

Au total, ce sont 139 luminaires qui ont été remplacés [les mâts ont été conservés]. « Les luminaires mis en place, en led, permettent un abaissement de puissance de 30 % entre 23 heures et 5 heures et une économie d'énergie de 65 %. Aujourd'hui, la commune est équipée à 37 % de led » explique Élodie Buntz, directrice du pôle aménagement.

Cette campagne de relamping a été réalisée par l'entreprise Néotravaux du Thor (Vaucluse) pour un coût total de 147 000 € TTC.



La rue Pagnol prochainement réaménagée

À l'occasion d'une visite de quartier en octobre 2025, les riverains de la rue Marcel-Pagnol s'étaient plaints de la vitesse excessive de certains automobilistes et du fait que beaucoup de parents de collégiens empruntaient la rue pour rejoindre la route de La Garde-Adhémar.

Leurs doléances ont été prises en compte : des travaux de réaménagement de la rue auront lieu cette année [la date n'est pas encore fixée, elle sera fonction de l'avancement des travaux de l'avenue Gounod]. Lors d'une réunion publique le 14 avril dernier, 6 scénarios ont été présentés aux riverains qui ont choisi celui avec la mise en sens unique d'ouest en est [de la route de La Garde-Adhémar vers le chemin de Piéjoux], la création de places de stationnement en chicane pour réduire la vitesse et la création d'une voie de circulation cyclo-piétonne en marquage au sol.

La réfection du trottoir en enrobé coloré et la reprise de la chaussée sont également au programme de ces travaux dont le coût est estimé à 45 000 € TTC.



Défense incendie : poursuite de la mise en conformité

Conformément au schéma directeur eau, assainissement, eaux pluviales et incendie, la municipalité tricastine poursuit ses efforts pour se mettre en conformité avec la réglementation en matière de défense contre l'incendie. À cette fin, une enveloppe budgétaire annuelle de **50 000 € TTC** a été allouée cette année (80 000 € TTC en 2025, 50 000 € TTC en 2024). Ces investissements ont récemment permis l'installation de nouveaux équipements de lutte contre l'incendie (poteaux ou bâches) dans plusieurs secteurs, notamment au Calade des Archivaux, chemin du Deviadou, chemin de la Justice et chemin du Chateau. Une deuxième phase d'installation de ces dispositifs est d'ores et déjà prévue d'ici la fin de l'année 2026.



Rénovation majeure en vue pour l'ancienne boulangerie Fronton

Des travaux de rénovation (attribués à l'entreprise locale DP Tricastin) vont démarrer prochainement sur le bâtiment de l'ancienne boulangerie Fronton. L'opération la plus visible sera la réfection complète de la toiture, prévue pour être achevée d'ici le début de l'été.

Ces travaux extérieurs auront des conséquences sur la circulation dans le cœur de la ville. Les usagers devront s'attendre à des perturbations rue Notre-Dame et Grand'Rue. Afin de minimiser la gêne et de garantir l'accès au centre-ville, des déviations seront mises en place.

Au-delà de la toiture (dont le coût est de **46 000 € TTC**), l'intérieur du bâtiment bénéficiera également d'une mise à niveau significative. Des travaux d'ordre technique seront entrepris, incluant la rénovation des systèmes de chauffage et d'électricité.



Rénovation de voiries rurales : le chemin de Chanabasset concerné

Cette année, dans le cadre de son programme de réfection des chemins de campagne, la commune a choisi le chemin de Chanabasset. **La rénovation de son revêtement est prévue et représente un investissement de 37 000 € TTC.**





Des investissements majeurs pour le confort thermique des écoles

La municipalité poursuit son engagement en faveur de l'amélioration du cadre de vie et de travail dans ses établissements scolaires. Après l'équipement de l'école Plein-Soleil il y a 4 ans et la conception bioclimatique intégrant brasseurs d'air, isolation thermique performante et sol rafraîchissant pour la nouvelle école du Serre-Blanc, l'effort s'est concentré sur les écoles du Pialon et du Resseguin.

Un chantier accéléré pendant les vacances

L'objectif était d'équiper les 2 écoles restantes, Pialon et Resseguin, de systèmes de rafraîchissement d'air avant le retour des fortes chaleurs. « Le marché a été notifié aux entreprises le 25 novembre 2025. C'était trop juste pour débiter les travaux durant les vacances de Noël » précise Élodie Buntz, directrice du pôle aménagement. Sous la maîtrise d'œuvre de Jonathan

Ardetti, le défi a été relevé par 2 entreprises distinctes, une pour chaque site, afin de garantir la finalisation des installations pendant les vacances d'hiver et de printemps, périodes propices à ce type d'intervention sans perturber le temps scolaire. Les travaux ont ainsi été réalisés dans un délai extrêmement contraint pour l'ampleur des opérations.

À l'école du Pialon, l'entreprise AS GTS de Montélimar est intervenue pour doter l'ensemble des salles de classe d'un système de climatisation efficace. **Le montant total de cette opération s'élève à 74 800 € TTC.** À l'heure actuelle, l'intégralité du chantier est achevée, ne nécessitant plus que la phase ultime de mise en service des équipements pour être pleinement opérationnelle.

À l'école du Resseguin, les travaux menés par l'entreprise Bardet de Valence, ont été

plus étendus. La climatisation a été installée non seulement dans toutes les salles de classe mais également dans des espaces communs tels que la cantine scolaire et les locaux dédiés aux activités périscolaires.

Le coût de cet aménagement s'élève à 129 500 € TTC. Comme pour Le Pialon, la réception du chantier est imminente, seule la mise en service d'une partie des locaux restant à effectuer pour finaliser le projet.

Priorité à l'étanchéité des toitures

Des travaux complémentaires sont programmés dans ces 2 écoles durant la période estivale : reprise complète de l'étanchéité de la toiture de l'école du Pialon, reprise partielle de la toiture de l'école du Resseguin.

Le coût prévisionnel global de ces travaux d'étanchéité pour les 2 écoles est estimé à environ 80 000 € TTC.

TOUT SAVOIR

sur
**les finances
locales**



RÉUNION PUBLIQUE

LUNDI 8 JUIN - 18H

salle Pommier

À la une

Le dossier de la rédaction





Un budget responsable au service de tous



**“ Investir utilement, maîtriser
les dépenses et valoriser les atouts
de notre commune ”**

Dans un contexte national et international marqué par de fortes incertitudes, la Ville de Saint-Paul-Trois-Châteaux poursuit une gestion rigoureuse et responsable de ses finances.

Face aux tensions géopolitiques, aux évolutions des prélèvements de l'État et à la diminution des dotations, les élus municipaux veillent avec attention au maintien des équilibres budgétaires.

Le vote du budget constitue un temps fort de la vie démocratique locale.

À Saint-Paul-Trois-Châteaux, le budget primitif a été adopté en conseil municipal le 15 décembre 2025, avant d'être complété par un budget supplémentaire voté le 18 mai 2026.

Ce document structurant définit les grandes orientations de l'année et fixe les priorités d'action de la commune.



Un contexte marqué par l'incertitude

JUIN 2025
Définition des grandes orientations et des enveloppes budgétaires

SEPTEMBRE 2025
Premières projections issues du travail des services

OCTOBRE 2025
Arbitrages et ajustements lors des auditions budgétaires

FIN OCTOBRE 2025
Analyse des équilibres par la majorité municipale

NOVEMBRE 2025
Débat d'orientation budgétaire

DÉCEMBRE 2025
Vote du budget primitif 2026

Après deux années (2024 et 2025) fortement impactées par l'inflation, notamment sur les coûts de l'énergie, l'année 2026 s'inscrit dans une dynamique d'incertitude durable.

Instabilité mondiale, adoption tardive de la loi de finances, évolution des dotations de l'État : autant de facteurs qui obligent les collectivités à anticiper et à adapter leur stratégie budgétaire avec prudence.

Une préparation budgétaire rigoureuse

L'élaboration du budget communal repose sur un calendrier précis fixé par l'État, avec des échéances incontournables : débat d'orientation budgétaire, vote du budget primitif, compte financier unique.

Pour autant, il est un choix politique fort de la municipalité : celui de voter le budget en décembre de l'année qui précède pour permettre une meilleure planification des dépenses, mais aussi pour pouvoir agir dès le 1^{er} janvier et passer les commandes auprès des entreprises, notamment du BTP.

Au-delà de ces obligations réglementaires, un travail approfondi est mené tout au long de l'année par les services municipaux et les élus, majorité comme opposition, dans le cadre des commissions.

La municipalité tient à saluer l'engagement des agents publics, dont le professionnalisme, la rigueur et la capacité d'anticipation sont essentiels à la qualité de cette préparation.

JANVIER 2026
Mise en œuvre immédiate du budget

MAI 2026
Vote du budget supplémentaire [décalé en raison des élections municipales]

JUIN 2026
Date limite d'adoption du compte financier unique 2025 (à Saint-Paul, on l'adopte en même temps que le budget supplémentaire)



UN BUDGET POUR PROTÉGER ET PRÉPARER L'AVENIR

Le budget 2026 s'élève à 59 millions d'euros (4 budgets : principal, eau, assainissement et maison de santé) Dans un contexte contraint, la Ville doit concilier plusieurs objectifs :

PRÉSERVER LE POUVOIR D'ACHAT DES HABITANTS

MAINTENIR UN HAUT NIVEAU DE SERVICES PUBLICS

POURSUIVRE LES INVESTISSEMENTS NÉCESSAIRES À L'AVENIR DU TERRITOIRE



Un environnement national contraignant



L'élaboration du budget s'est faite dans des conditions inédites en plus du contexte électoral, l'État n'ayant pas voté son propre budget dans les délais habituels. La commune doit ainsi faire face à :

- des prélèvements croissants au titre de la solidarité nationale (péréquation),
- une incertitude sur ses ressources,
- une hausse des coûts, notamment énergétiques, liée aux tensions internationales.

Face à ces contraintes, la municipalité, tout en n'augmentant pas la fiscalité locale des ménages, renforce ses efforts de maîtrise des dépenses.

Zéro augmentation de la taxe foncière

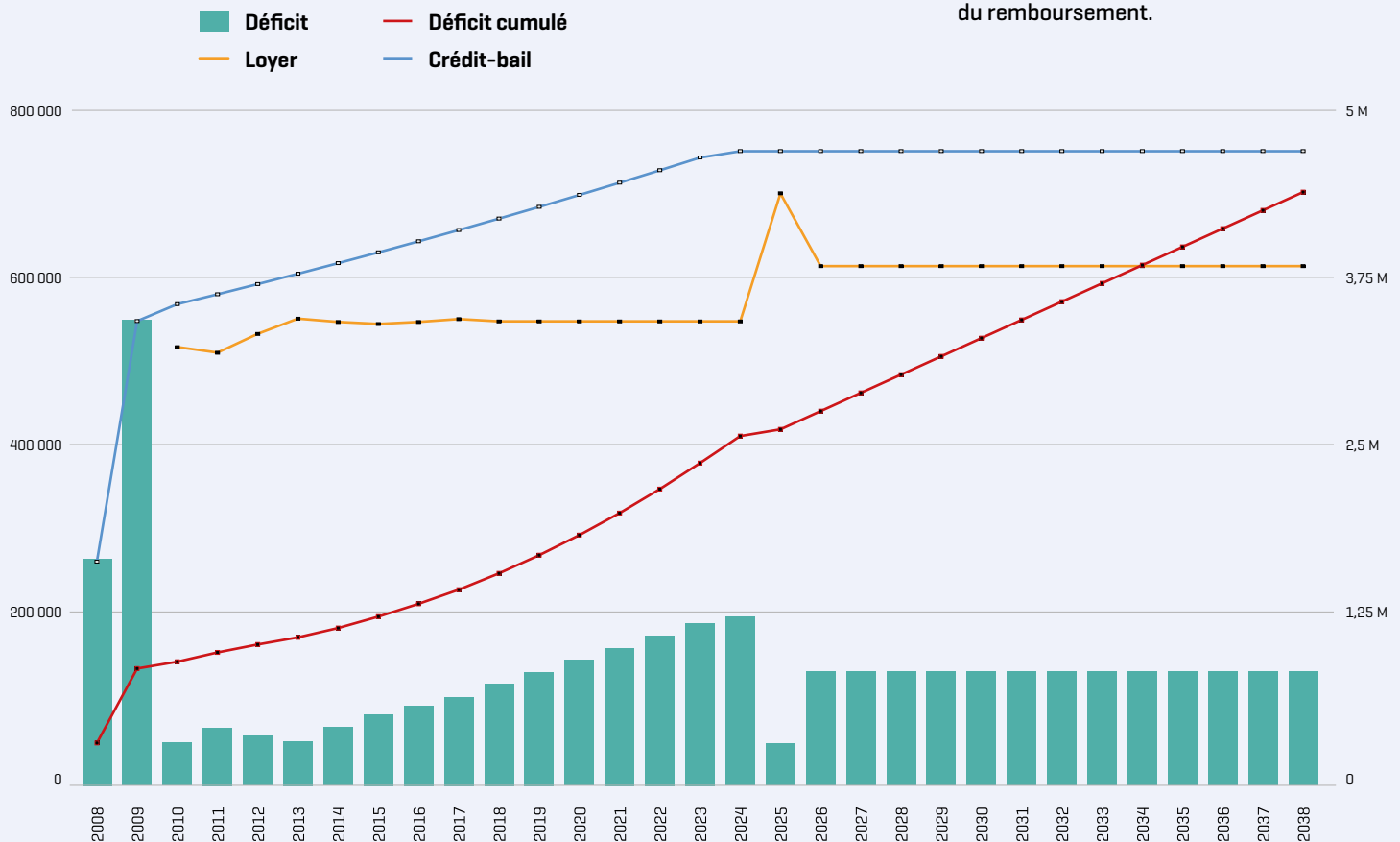
Depuis la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales, la taxe foncière constitue le principal levier fiscal de la commune.

En 2026, la Ville fait le choix de maintenir un taux stable : 0 % d'augmentation de la taxe foncière.

Une décision forte, déjà appliquée en 2025, afin de ne pas peser sur le budget des ménages.

UNE ÉPINE DANS LE PIED

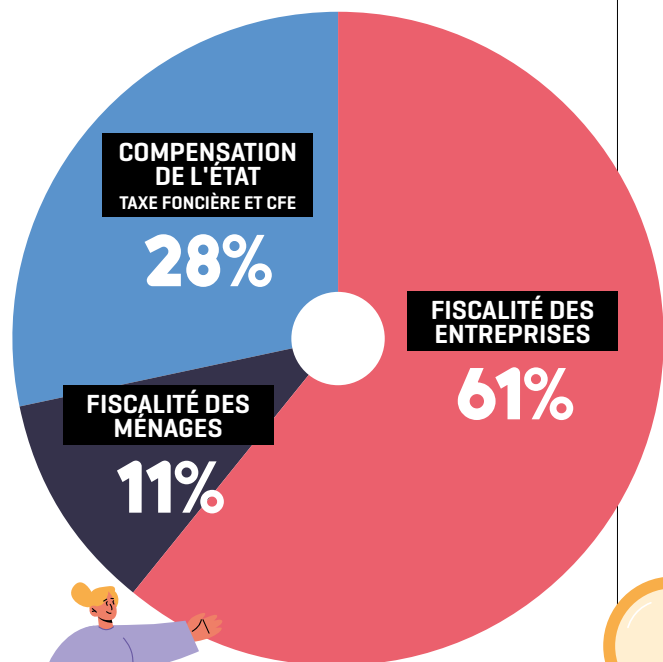
Malgré l'attention portée par la municipalité depuis 2008 à la bonne gestion des affaires communales, elle doit néanmoins faire avec l'héritage qui lui a été laissé à son arrivée. Une situation certes anecdotique quand on connaît la capacité d'investissement de la commune, fruit d'une gestion rigoureuse des deniers publics. En l'occurrence, il s'agit d'un montage financier contracté en 2007 pour la construction de la gendarmerie. Financement sous forme de crédit-bail d'un montant initial de 9.3 millions d'euros qui au final aura coûté à la collectivité 20.45 millions d'euros au terme de son remboursement prévu en 2038. Une épine dans le pied dont nous nous serions bien passés. Au total ce sera 4,2 millions de déficit au terme du remboursement.



Comprendre le budget communal

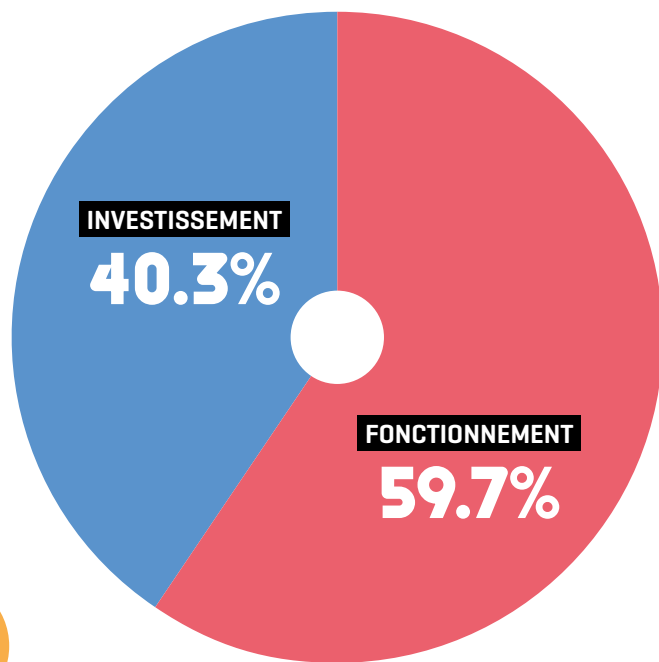
D'où viennent les ressources ?

Les recettes de la ville proviennent de :



Comment sont utilisées les dépenses ?

Les dépenses se répartissent en deux grandes catégories :



L'investissement (40.3%) prépare l'avenir :

- travaux d'aménagement (voirie) : 3.5 M€
- équipements publics : 3.4 M€
- acquisitions de matériel : 3.7 M€
- remboursement de la dette : 740 000€

Le fonctionnement (59.7%) couvre les dépenses courantes :

- entretien des bâtiments et de l'espace public : 2 M€
- énergie et fournitures : 1.9 M€
- salaires des agents : 10.7 M€
- services à la population : 20 M€

POUR 100 EUROS DÉPENSÉS, LA VILLE CONSACRE...

Principales dépenses de fonctionnement de la Ville par secteur, sur une base de 100€



46.72 €
Équipements
généraux

6.91 €
Santé, action
sociale

12.15 €
Enseignement

2.09 €
Voirie

19.70 €
Jeunesse, sport
et culture

8.70 €
Aménagement
territoire, habitat,
environnement,
action économique

3.73 €
Sécurité

Des investissements adaptés au contexte

Grâce à une gestion maîtrisée, la Ville maintient ses projets structurants, tout en ajustant certains investissements :

- priorisation des opérations essentielles,
- étalement dans le temps de certains projets,
- recherche systématique de subventions.



PRINCIPALES DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS PROGRAMMÉES EN 2026



Fin du musée*
940 000 €



Relamping
500 000 €



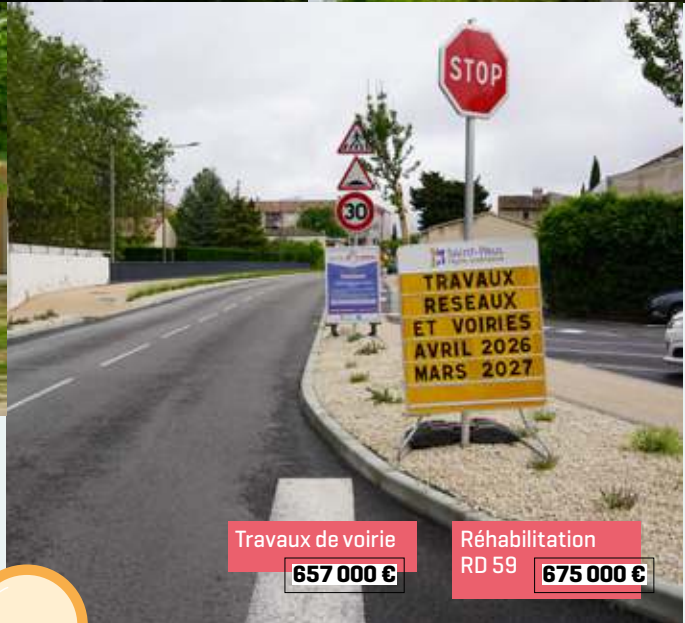
Changement chaudière groupe scolaire Resseguin : **315 000 €**



Caméra entrée de ville **242 000 €**



Travaux Rubis'Cube **361 600 €**



Travaux de voirie **657 000 €**

Réhabilitation RD 59 **675 000 €**

Vous vous intéressez à la vie de la commune, voulez en savoir plus sur sa gestion, l'état de ses finances. La réunion du budget est fixée le lundi 8 juin, à 18h, salle Pommier à l'Espace de la Gare.





Questions à Jean-Michel Catelinois, maire

Le budget 2026 est marqué par des contraintes fortes. Comment la Ville s'adapte-t-elle ?

Le budget d'une Ville, contrairement à celui de l'État, doit être équilibré. Cela signifie que nous ne pouvons pas dépenser l'argent que nous n'avons pas ! Depuis 2014, les dotations de l'État ont fondu comme neige au soleil. En 2021 les bases des entreprises ont baissé de 50 % pour la taxe foncière et la CFE. Une compensation a été mise en place. La loi de finances 2026 avait prévu une baisse de 19 % de cette compensation pour les locaux industriels soit près de 1,4 M€. Fort heureusement un critère de minoration a permis de limiter cette baisse de compensation à 480 000 €. De plus, le projet de loi de finances nous imposait de verser 460 000 € pour compenser le déficit de l'État, mesure finalement abandonnée lors du vote de la loi de finances.

Face à cela, nous avons fait un choix clair : faire avec moins, sans augmenter la taxe foncière.

Quels sont ces choix ?

Nous avons dû faire preuve d'agilité pour trouver rapidement une autre solution et sauver la réalisation de nos projets in extremis. D'autres projets seront reportés ou revus à la baisse ou bien seront étalés dans le temps dans un cadre pluriannuel.

Mais nous maintenons les investissements prioritaires : l'entretien des écoles, la vidéoprotection et la rénovation thermique.



Une ville responsable et engagée

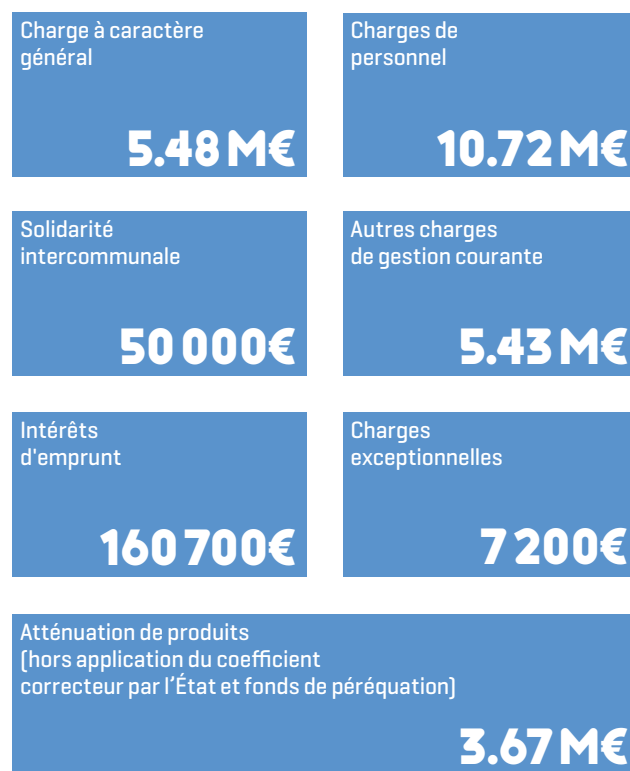
“ Dans un environnement incertain, Saint-Paul-Trois-Châteaux confirme sa volonté :

- de gérer avec rigueur les finances publiques,
- de préserver la qualité de vie des habitants,
- et de préparer l’avenir avec responsabilité. ”

LES PRINCIPAUX INDICATEURS DU BUDGET PRINCIPAL :



LES DIFFÉRENTS POSTES DE DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT :



LES ANIMATIONS ESTIVALES

Un été qui promet d'être animé

Cette année encore, l'été à Saint-Paul-Trois-Châteaux s'annonce riche en événements et en divertissements. Grâce à l'engagement de la municipalité et des nombreuses associations tricastines, un programme varié a été concocté pour le plus grand plaisir des habitants et des visiteurs. Les Tricastins ne risquent pas de s'ennuyer, car il y en aura pour tous les goûts, de la musique au cinéma, en passant par les balades historiques et les ateliers pour enfants.

Les incontournables du programme

L'ouverture des festivités est traditionnellement marquée par la **Fête de la musique**, le dimanche 21 juin. Cet événement lancera la saison estivale en fanfare, offrant aux talents locaux et aux groupes de passage l'occasion d'investir les places de la ville pour une soirée de concerts gratuits. Quelques jours plus tard (dimanche 28 juin), place au théâtre avec **Booder** et "Le casse de l'année".

Le cœur de l'été sera rythmé par des rendez-vous réguliers et des temps forts uniques. Les **Judis de l'été** reviennent de début juillet à fin août. Ces soirées musicales gratuites animent chaque semaine les places du centre-ville.

Du 9 au 12 juillet, rendez-vous est donné avec le **Soul Funk Festival** pour 4 soirées dédiées aux rythmes entraînants de la Soul et du Funk, promettant une ambiance festive et dansante.

Les **Musicales en Tricastin** seront de retour du 17 au 24 juillet avec notamment La Périchole d'Offenbach en ouverture à la salle Fontaine et un concert consacré à Mozart en clôture (salle Fontaine).

Les autres rendez-vous de l'été

Ciné toiles : les mercredis 5 et 19 août.

Les Balades tricastines : en juillet et août.

Les ateliers d'été d'enfants : en juillet et août.

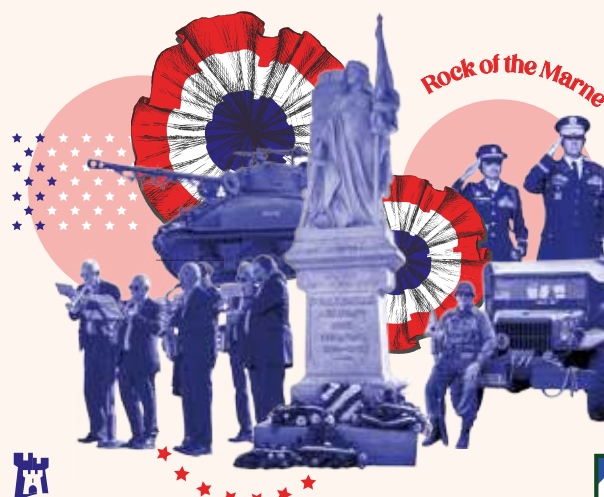
La Fête de la Libération : le jeudi 27 août.

82^e ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION de Saint-Paul-Trois-Châteaux

27 AOÛT 

cérémonie
& défilé

MONUMENT AUX MORTS
ROND-POINT 3^e D.I. AMÉRICAINE
PLACE DE LA LIBÉRATION




SAINT-PAUL
TROIS-CHÂTEAUX



El Chato en concert gratuit

C'est le vendredi 31 juillet que la municipalité tricastine propose cette année le concert de l'été (parking de l'Espace de la Gare). Ce rendez-vous musical gratuit attire un large public désireux de profiter d'une soirée en plein air avec des artistes de qualité. Cette année, c'est Sébastien El Chato qui sera la tête d'affiche. Le chanteur et guitariste français d'origine gitane sera précédé sur scène par la jeune chanteuse Mimaa qui puise son inspiration dans ses origines espagnoles et la culture gitane mêlant un hip-hop, sons gipsy et flamenco et du groupe "2 copains" dont les titres chaleureux, festifs et rassembleurs feront danser les spectateurs.



LES RENDEZ-VOUS DE LA *médiathèque*

Cet été, la médiathèque municipale propose un programme riche et varié d'animations gratuites pour tous les âges.

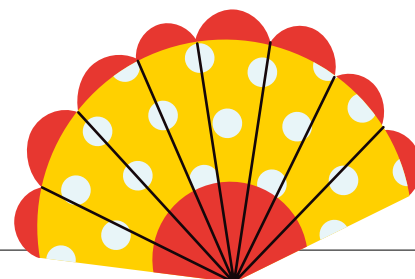
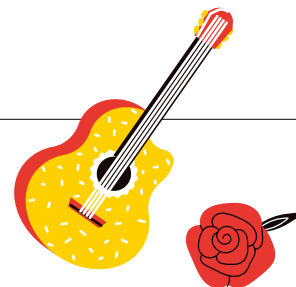


Jun, un mois aux couleurs de l'Espagne

Le mois de juin est dédié à l'Espagne, avec en point d'orgue :

- **Exposition Flamenco**
Plongez dans l'univers du flamenco à l'espace musique, retraçant l'histoire de cette danse andalouse du XIX^e siècle.
- **Mardi 2 juin à 18h**
Atelier "Odeurs & Saveurs d'Espagne" (8 à 108 ans). Jacqueline Padilla de "Nez plus ultra" vous emmènera dans une exploration sensorielle des arômes et saveurs traditionnelles espagnoles, suivie d'une dégustation.

- **Samedi 20 juin à 20h30 (salle Fontaine)**
Spectacle "Quand le flamenco rencontre le violon tzigane" [tout public]. Un quatuor exceptionnel composé de Delya Sofia [danse], Domingo Moreno [chant / percussion], Frasco Amador [violin] et Anton Fernandez [guitare]. Gratuit, mais réservation en ligne indispensable.
- **Vendredi 26 juin à 18h**
Le Cercle de lecture mettra en lumière les auteurs espagnols [ados / adultes].



L'été autour du livre : des activités en famille



Pendant toute la période estivale, la médiathèque met le livre à l'honneur avec des activités en partenariat avec la Fête du Livre Jeunesse et le Sou des écoles laïques :

- **Tout l'été : Les P'tits sentiers (0 à 6 ans).**
Pour profiter en famille d'un parcours sensoriel et ludique autour de la lecture : cabanes illustrées, tapis de lecture, etc.
- **Les mardis de juillet (7, 21 et 28), de 9h30 à 11h**
Des lectures estivales sur la Grande Prairie (place Chaussy), de belles histoires à l'ombre des arbres [6 mois à 10 ans].

Du gaming en juin et août (avec Aventic)



L'association Aventic [Association de la Vallée de l'Eygues pour le Numérique et les Technologies de l'Information et de la Communication] donne rendez-vous pour des sessions de jeux vidéo intergénérationnelles (8 à 108 ans) :

- **Samedi 13 juin, de 14h à 17h**
pour redécouvrir une sélection de jeux vidéo emblématiques des années 2000.
- **Mercredi 19 août, de 14h à 17h**
Ambiance assurée avec une sélection de jeux vidéo de karaoké et de jeux de rythme.



Informations pratiques

Sauf indication contraire, toutes les activités sont gratuites mais nécessitent une inscription. Courriel : mediatheque@mairie-sp3c.fr / Téléphone : 04 75 96 61 80 / Sur place : 16 rue Notre-Dame à Saint-Paul-Trois-Châteaux

Lionel ABOUDARAM-BOUR

Lionel Aboudaram-Bour a vécu plus de dix ans à Saint-Paul-Trois-Châteaux. Ses études, puis sa vie professionnelle, l'ont ensuite éloigné de la région, sans jamais rompre son attachement au Tricastin. Il le révèle aujourd'hui à travers son roman « Des nouvelles de Sainte-Engrâce ? », dans lequel il propose un récit captivant consacré à son père.

Pourquoi raconter cette histoire maintenant, et pourquoi en roman biographique ?

Mon père, le héros de ce livre, nous a quittés sans avoir raconté son extraordinaire destin. Nous, ses enfants, ses amis, son entourage, l'avons souvent exhorté à écrire ses aventures. Il répondait : « on ne va pas en faire un roman ! ». C'est pourtant ce que j'ai décidé de faire.

En quoi votre passé dans la publicité a-t-il façonné votre manière de raconter ?

L'amour des mots, bien sûr. Bien que l'exercice d'une punchline soit bien éloigné de l'exigeant travail d'écriture !

Quel déclic vous a poussé à transmettre l'histoire de votre père ?

Il y en a eu deux : le révélateur, le « pèlerinage » de Sainte-Engrâce 9 juin 2016 où nous, ses enfants, avons ramené Alex sur les lieux de sa traversée des Pyrénées, le 6 janvier 1943. 75 ans plus tôt, c'est là que sa vie a basculé. Et c'est là que j'ai reconstitué les premières pièces du puzzle de sa vie. Le déclencheur : son décès en 2021. J'ai complété les dernières pièces du puzzle avec tous les documents récupérés et pour certains, découverts.

Comment dépasser le regard du fils pour livrer un récit juste ?

Peut-être en choisissant une narration à la première personne. Un procédé rare m'a-t-on dit. La prosopopée permet de s'extraire du lien filial pour imaginer comment l'autre pense, agit, s'autocritique. Ce choix spontané m'a permis d'aborder la grande Histoire par le prisme d'anecdotes vécues tantôt drôles, tantôt dramatiques, mêlées de réflexions sur la famille, l'amitié, la loyauté, la mort et, bien sûr, la « grande muette ». Mon père, profondément attaché à la France, n'a jamais renoncé à son libre arbitre, demeurant maître de son destin.

Quel moment du livre va, selon vous, le plus marquer les lecteurs ?

Tellement de moments mémorables, différents selon le profil du lecteur. Mais tous retiendront probablement l'iconoclastie du personnage dans une époque très normée. À cette période, la famille, l'armée, l'entreprise... tout était codé. S'il aimait les traditions, Alex croyait au pouvoir d'inspiration des erreurs du passé, démontrant une capacité inédite à remettre en question les idées reçues, les règles, les ordres. Alex était disruptif avant l'heure.

Il est aussi l'incarnation du rebond, la résilience comme on dit aujourd'hui. Les gens de cette époque ne s'apitoyaient pas sur leur sort. L'avenir était plus important que le passé. L'espoir plus fort que la nostalgie. Enfin, l'image d'une trajectoire de vie comme nous n'en aurons plus.



Parcours de santé à la Cité 3 : une mise en service prévue cet été

Le projet de parcours de santé confié par la municipalité au Conseil des sages poursuit son avancée. Les offres des entreprises en charge de la pose des agrès ont bien été reçues. Toutefois, leur notification reste conditionnée à l'obtention du permis d'aménager, en cours d'instruction. Son accord étant attendu prochainement, l'installation des équipements pourrait intervenir dès cet été. Pour rappel, le parcours comprendra 9 agrès répartis le long des 2 kilomètres de piste réalisés l'an dernier, offrant ainsi un espace sportif accessible à tous. Par ailleurs, un sanitaire public a été installé à proximité de l'aire de jeux et du point de départ du parcours. La commune a également réalisé une nouvelle aire de jeux en janvier 2026, conçue en concertation avec le Comité de quartier et le Conseil municipal des jeunes [CMJ]. De taille plus modeste, cet espace a été imaginé pour s'intégrer harmonieusement dans son environnement boisé, grâce à des teintes douces et à l'utilisation de matériaux naturels.

Cette nouvelle aire de jeux vient compléter l'offre d'équipements de proximité, au service des familles et du cadre de vie.



Le CMJ, passeur de mémoire

Le Conseil municipal des jeunes [CMJ] s'est associé une nouvelle fois au devoir de mémoire en prenant part à la commémoration du 8 mai. À cette occasion, les jeunes élus ont lu un poème en hommage aux femmes et aux hommes qui ont œuvré pour la liberté.

Chaque année, les membres du CMJ se mobilisent lors de deux commémorations : celle du 8 mai, consacrée à la victoire de 1945, et celle du 11 novembre, en hommage aux combattants et aux victimes de la Première Guerre mondiale.

Par leur présence et leurs prises de parole, les jeunes élus rappellent que la transmission de la mémoire est l'affaire de toutes les générations.

En 2026, les Tricastins pourront également retrouver le CMJ lors de la commémoration du 27 août, date anniversaire de la Libération. Cette participation renforcera encore le rôle des jeunes dans la vie mémorielle de la commune.

En action

Maison Solyana Quand les créateurs ouvrent leur maison

Nichée au cœur de la Grand'rue, Maison Solyana est une boutique chaleureuse dédiée à l'artisanat local. Ouverte le 5 novembre 2025 par Cécile et Aurélie, elle réunit des créateurs de l'Ardèche, du Gard, du Vaucluse et de la Drôme. Originalité du lieu : les artisans assurent eux-mêmes les permanences, offrant des échanges authentiques autour de leur savoir-faire. La boutique propose aussi des ateliers créatifs pour découvrir et pratiquer différentes techniques. Céramique, bougies, macramé, textile enfant, vitrail, bijoux ou cosmétiques naturels... une offre variée, régulièrement renouvelée, à découvrir au fil des visites.



📍 **Maison Solyana**
26 Grand'rue
Du mardi au samedi de 10h à 18h
[ouvertures spéciales possibles]
Facebook & Instagram :
maisonsolyana



La Quincaillerie Lenoir Une passion familiale depuis 1986

Le 1^{er} avril 1986, Chantal et Jean-Claude Lenoir fondaient la Quincaillerie Lenoir. Au fil des années, ce projet familial est devenu une véritable institution locale, reconnue pour la qualité de son conseil, son sens du service et sa proximité avec la clientèle.

L'histoire de la quincaillerie s'écrit en famille : Laurent Lenoir rejoint l'entreprise en 1996 avant d'en prendre la gérance en 2010. Il est ensuite rejoint par Romain en 2011, puis par Corentin Messié en 2018, perpétuant ainsi le savoir-faire et les valeurs de la maison.

Afin de toujours mieux répondre aux besoins de ses clients, le magasin s'est agrandi, passant de 100 à 160 m². Cet espace élargi permet aujourd'hui de proposer des gammes plus étendues, tout en restant fidèle à son cœur de métier : la droguerie, la quincaillerie, la plomberie et l'électricité.

Attachée à la qualité et à la durabilité, la Quincaillerie Lenoir met à l'honneur le "fabriqué en France" et sélectionne des partenaires de renom : Magimix pour la performance des robots

culinaires, De Buyer pour l'excellence des ustensiles de cuisson en inox et acier, Le Chasseur pour l'authenticité des cocottes en fonte, Opinel et Sabatier pour une coutellerie d'exception, ainsi que Rowenta pour l'entretien et le petit électroménager. Plus qu'un simple commerce, la Quincaillerie Lenoir incarne la transmission d'un savoir-faire et accompagne ses clients dans l'équipement durable de leur maison.

📍 **Quincaillerie Lenoir**
22 place de la Libération
Tel : 04 75 04 51 67
Port : 06 31 49 75 61



CCDSP

Journée de l'environnement

Samedi 6 juin, 10h-18h,
parc du Château
de Suze-la-Rousse



Depuis 2024, la CCDSP organise une journée dédiée à l'environnement afin de sensibiliser les habitants aux enjeux du développement durable et de valoriser les actions menées sur le territoire avec ses partenaires.

Conçue dans un esprit convivial, ludique et familial, cette journée propose stands, ateliers et animations pour tous les publics.

Après une première édition réussie le 8 juin 2024 à Clansayes, la prochaine édition se tiendra le 6 juin 2026 à Suze-la-Rousse.
Événement gratuit, ouvert à tous.

🔗 Plus d'informations : www.ccdsp.fr

Nouveau mandat pour la CCDSP

À la suite de l'élection du conseil communautaire du 8 avril, Marie Fernandez a été élue présidente de la CCDSP, entourée d'un exécutif renouvelé composé de neuf vice-présidents :

- **Présidente** : Marie Fernandez
- **1^{er} vice-président** : Jean-Michel Catelinois, Finances
- **2^e vice-président** : Alain Gallu, Économie
- **3^e vice-présidente** : Hélène Mouly, Déchets ménagers et assimilés
- **4^e vice-présidente** : Patricia Picard, Agriculture et alimentation
- **5^e vice-présidente** : Christine Forot, Population
- **6^e vice-président** : Christian Andruejol, Tourisme
- **7^e vice-président** : Patrice Escoffier, Environnement & Cycles de l'eau
- **8^e vice-présidente** : Véronique Alliez-Eyguesier, Aménagement & Mobilité
- **9^e vice-président** : Jean-Michel Avias, Mutualisation & Richesses humaines

Souhaitant incarner une gouvernance à l'écoute et tournée vers l'action, la nouvelle présidente entend rassembler les 14 communes autour d'un projet commun, fondé sur cinq priorités : écouter, partager, décider, construire et agir. Une feuille de route collective sera définie afin de fixer des priorités partagées, au service du développement du territoire, de la qualité de vie et des 44 451 habitants.

Conseillers communautaires Saint-Paul-Trois-Châteaux

- Jean-Michel Catelinois
- Guy Fayolle
- Beatrice Roumieux
- Daniel Bernard
- Elisa Bonaldi
- Bernard Lacotte
- Isabelle Corsini
- Christina Hazard
- Frederic Jost



Cercle nautique tricastin : à la conquête du grand bassin



Le Cercle nautique tricastin (CNT) a de nombreuses longueurs de bassin à son actif. Le club, qui fête ses 62 printemps cette année, peut compter sur plus de 230 adhérents qui n'hésitent pas à mouiller le maillot et braver les 25 mètres de couloir de la piscine de l'Odysée'O. À partir de 5 ans, l'école de natation accueille une fois par semaine les débutants avides d'apprendre le dos, la brasse, le crawl et le papillon. Lorsque chaque technique est apprise, dans le respect du rythme de chacun et dans une ambiance toujours conviviale, les nageurs peuvent intégrer le perfectionnement enfants & ados (2 fois par semaine) ou adultes (4 créneaux libres pour s'adapter à tous les emplois du temps) pour une pratique ludique. Affilié à la Fédération Française de Natation, le CNT propose aux plus aguerris d'intégrer la compétition via 3 groupes d'âge, dès 9 ans. Le rythme, plus intense (un jour sur deux pour le groupe Avenirs et Maîtres, et tous les jours pour les groupes Jeunes et Élites), et l'assiduité des nageurs a permis l'émergence de talents notoires, avec 2 nageuses du groupe jeunes qualifiées au championnat de France des benjamins à Dunkerque, et un nageur du groupe Élites pour le Challenge national. Côté vie associative, on ne s'ennuie pas non plus : goûter de Noël, après-midi crêpes et jeux en famille, fête du club de fin de saison accompagnée de sa grande tombola, le club a à cœur de développer les moments conviviaux. Nouveauté 2025, le 1^{er} Meeting du Tricastin a rassemblé en octobre dernier tous les niveaux et âges lors d'une compétition conviviale avec courses officielles, défis et relais rigolos. L'occasion d'apprendre à se connaître lors d'une remise en jambe appréciée des adhérents et des nombreux nageurs du département et au-delà.

➤ Renseignements : 06 80 01 17 47
ou cerclenautiquetricastin.comiti-sport.fr

Entente Tricastin Handball : un club au cœur du territoire

L'Entente Tricastin Handball est un club bien ancré dans le bassin tricastin. Historiquement créé en 1964 à Pierrelatte, fruit d'une fusion de deux clubs (Saint-Paul-Trois-Châteaux et Pierrelatte), le club propose désormais des sessions d'entraînements à Pierrelatte, Donzère et Saint-Paul. Remarquablement structuré par une trentaine d'entraîneurs et de bénévoles qualifiés ainsi que 2 salariés, l'association a développé une belle ascension au fil des années pour atteindre les 300 licenciés depuis 2024.

Dès 6 ans avec le Mini-hand, les enfants peuvent s'initier au ballon grâce à des aménagements de terrain, et peuvent pratiquer une dizaine de tournois dans l'année. Que ce soit les -9, -11, -13 ans... et jusqu'à l'âge adulte, le club met en avant l'engagement, la progression et l'esprit de solidarité comme valeurs pour fidéliser les plus jeunes.

Côté adultes, le club s'illustre avec deux équipes seniors masculines en niveau Division 2 et Honneur régional, mais recherche toujours activement ses futurs talents seniors féminins.

L'association se distingue par son engagement dans les écoles mais aussi auprès de publics moins accessibles comme les personnes en situation de handicap ou les adolescents en décrochage scolaire.

Régulièrement, le club organise des moments conviviaux pour rassembler ses membres : goûters, repas, sorties match ou encore loto. En juillet, les -15 et -16 filles auront la joie de participer au Paris World Game, le plus grand tournoi international pour les jeunes rassemblant 4 disciplines et plus de 8 000 participants, à Paris pendant près d'une semaine. Envie de rejoindre l'aventure du petit ballon rond ? Contactez l'Entente Tricastin Handball !

➤ Renseignements : 5126019@ffhandball.net,
tricastinhandball.fr ou Facebook : Entente Tricastin Handball





Championnat de France d'escrime : les bénévoles au cœur de l'assaut



Coutumière de recevoir des événements sportifs plus que prestigieux, la ville de Saint-Paul-Trois-Châteaux a eu l'honneur d'accueillir le championnat de France d'escrime M20, mené d'une main de maître par l'association du Masque de Fer Tricastin en partenariat avec la commune. Retour sur les coulisses d'une manifestation sportive pas comme les autres.

Le 30 et 31 mai dernier, la salle Marcel Gony et le gymnase Plein Soleil ont croisé le fer sans relâche sous les yeux d'un public plus qu'enthousiaste.

2 jours, 2 salles, 450 tireurs, des pistes montées en un éclair, le championnat a suscité de nombreuses ressources humaines et matérielles pour voir le jour.

Un événement fortuit, puisque le Masque de Fer Tricastin avait sollicité la Fédération Française d'Escrime pour une tout autre manifestation, le circuit national M20.

Ce dernier, déjà attribué à deux communes dans le sud, n'a pas pu se concrétiser pour Saint-Paul. Un mal pour un bien, puisque la Fédération l'a recontacté pour lui proposer le championnat de France M20 ! Un challenge pour le club, mais pas un coup d'essai : fort de son expérience avec le Championnat de France d'escrime seniors organisé en 2003 et 2016, le Masque de Fer avait déjà conquis la Fédération par son professionnalisme.

8 mois, c'est le temps de gestation qu'a pris la mise en place de la manifestation. À la fois long, mais aussi très court pour la quinzaine de bénévoles mobilisés depuis septembre sur le projet.

La Fédération, qui choisit les dates en fonction du calendrier international et national, propose des créneaux qui doivent coïncider avec l'emploi du temps communal, et la disponibilité des infrastructures.

« Nous avons eu la joie de bénéficier de la salle Marcel Gony qui n'existait pas lors des derniers championnats organisés. Ce fut une chance d'obtenir des locaux neufs pour accueillir tireurs et public » se réjouit Sandrine Bouisson, présidente du Masque de

Fer Tricastin.

Après les questions d'agenda, vient inévitablement la quête de fonds et de partenaires. Une affaire délicate, où les demandes se heurtent souvent à des silences. Il est appréciable de compter sur le réseau des bénévoles, entre entreprises locales et institutions publiques, pour pouvoir bénéficier de dons qu'ils soient financiers ou matériels.

La logistique, quant à elle, ne peut être victime d'aucun oubli. La préparation des salles se devait d'être rapide, millimétrée, et réalisée une semaine à peine avant l'événement : 34 pistes montées sur 2 salles en un temps record, sans compter le matériel de signalisation et de touche...

Côté mairie, l'équipe logistique n'était pas en reste, avec la mise en place des bancs, tables, mais aussi des barnums pour la buvette et petite restauration organisées pour l'occasion.

Et après le montage, vient inévitablement... le démontage !

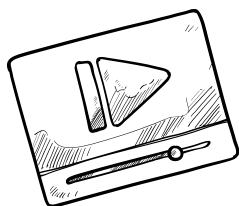
Accueillir 450 tireurs au sein de la ville, c'est aussi devoir faire preuve d'un sens de l'organisation sans faille. Gestion des inscriptions et de la navette entre hôtels et gare, élaboration d'une feuille de route avec règlement général et adresses utiles, mise à disposition d'un médecin pour les tireurs...

La liste est longue !

Avec une quarantaine de bénévoles, sans compter les agents de la ville, le Championnat de France d'escrime a été, au-delà de la performance sportive, une véritable aventure humaine, témoignage de la vitalité du tissu associatif en Tricastin.

Voté à la MAJORITÉ

VOUS RETROUVEZ
DANS CETTE RUBRIQUE
UN CONDENSÉ DES
DÉCISIONS VOTÉES
LORS DES DERNIÈRES
RÉUNIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL



RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ
DE CES SÉANCES SUR YOUTUBE :

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MARS 2026
WWW.YOUTUBE.COM/LIVE/FJBZORZQJWC

CONSEIL MUNICIPAL DU 7 AVRIL 2026
WWW.YOUTUBE.COM/LIVE/WO3WBARQKF4



Ces séances sont publiques. Vous pouvez donc y assister. En cas d'empêchement, la ville a fait le choix de mettre à votre disposition la retransmission – soit en direct, soit en différé – des réunions. C'est une démarche forte en matière de transparence et une volonté concrète de permettre à chacun de s'informer.

Samedi 28 mars 10h

1^{RE} SÉANCE DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL DÉDIÉE À L'ÉLECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS

- Pour mémoire, le résultat de l'élection municipale a permis à la liste de Jean-Michel Catelinois de remporter 23 sièges de conseillers municipaux, 6 pour la liste de Mme Kristina Hazard.
- À noter que suite à la démission de colistiers de la liste « Saint-Paul Autrement » [El Hassane Aït Moh, Catherine Bonnet, Christine Castillo, Mamia Cherif, Christophe Diaz, Sandra Ferreira, Alexis Griton, Patrick Leveque et Jean-Luc Perillon], les colistiers qui ont été invités à siéger au sein du conseil municipal ne sont pas forcément les 6 premiers de la liste initiale.



ÉLECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS

C'est en sa qualité de doyenne de l'assemblée qu'est revenu l'honneur à Jacqueline Oléart de procéder à l'élection du maire. À l'issue d'un vote à bulletin secret, Jean-Michel Catelinois a été élu maire par le conseil municipal.

Après avoir déterminé le nombre d'adjoints par une délibération votée à l'unanimité, les 8 adjoints au maire ont été élus [Guy Fayolle, Béatrice Roumieux, Daniel Bernard, Céline Aranega, Alain Rivière, Véronique Hurbin, Benoit Maigre, Isabelle Corsini] par 23 voix « pour » et 6 bulletins blancs.

**FIXATION DU NOMBRE D'ADMINISTRATEURS
ET DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS
DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DU CA DU CCAS**

Béatrice Roumieux, Marcel Caruana, Amélie Gougaud, Muriel Maurin ont été élus à l'unanimité et feront partis des 9 représentants du CA.



Mardi 7 avril 18h

**LA SÉANCE A ÉTÉ NOTAMMENT L'OCCASION DE
DÉSIGNER LES DIFFÉRENTS REPRÉSENTANTS
AU SEIN DES COMMISSIONS MUNICIPALES
ET STRUCTURES EXTRA-MUNICIPALES.**

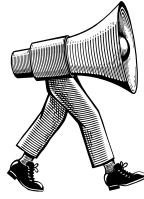
45 délibérations ont ainsi été votées.

À souligner que les 6 élus de la minorité se sont abstenus sur les délibérations :

- Délégation de pouvoirs accordée par le CM au maire
- Fixation des indemnités de fonction du maire, des adjoints et conseillers municipaux délégués,
- Création du conseil des sages,
- Désignation des représentants du CM au sein de la commission spéciale de la conférence intercommunale pour la mutualisation de ALSH, du syndicat socio-culturel du Tricastin, de la communauté professionnelle territoriale de santé Sud Ard'Drôm, du conseil d'administration de l'association « C'est autrement », de l'association « Sites des carrières de pierre blanche du Tricastin », de Mosaïc, du CA de l'Ehpad « Terres des vignes », du foyer des grands pins, du groupement d'entraide du personnel municipal, du CA de l'association « site remarquable du goût ».



TRIBUNES



MAJORITÉ

100 jours d'action : une dynamique assumée

D'ici le 30 juin, cela fera 100 jours que l'équipe municipale issue du scrutin du 22 mars est pleinement engagée.

Ces premiers jours donnent le ton : celui d'une équipe au travail et résolument tournée vers l'action.

Dès le lendemain du scrutin, notre attention a été de structurer, organiser, désigner. Mettre en place les commissions municipales, assurer la représentation de la commune dans les différentes instances et permettre à chaque élu de trouver pleinement sa place et ses responsabilités.

Parallèlement, les rencontres avec les agents municipaux ont permis d'établir un lien direct, indispensable. Les membres de l'exécutif ont pu s'immerger dans les dossiers, comprendre les enjeux et engager un travail de fond avec les services.

Très rapidement, nous sommes allés au-devant des acteurs du territoire : associations, partenaires institutionnels, habitants. Les élus ont également engagé un travail de formation, se sont réunis en séminaire, afin d'exercer leurs responsabilités avec exigence et compétence.

Ces 100 jours ont aussi été marqués par la présence à vos côtés, lors des événements qui font vivre notre commune :

concours international de piano, spectacles, manifestations sportives, journée de l'autisme, salons, ateliers pour la jeunesse, commémorations. Autant de moments de partage, d'engagement et de proximité.

Les premières décisions municipales ont ainsi porté sur des projets attendus : réunions publiques avec les riverains, de la rue Pagnol et avenue Gounod, pour préparer les travaux d'aménagement à venir. Plusieurs chantiers structurants ont été lancés : réfection de la voirie RD 59A, rénovation de la façade de l'hôtel de ville, aménagement du parcours santé et d'un espace de jeux pour enfants à la Cité 3.

La vie municipale s'est déployée à un rythme soutenu : 4 conseils municipaux, des réunions de travail, commissions, groupes de réflexion, conseils d'administration... Autant d'heures consacrées à faire avancer les projets et à préparer l'avenir.

Ces 100 premiers jours confirment une chose : le rythme est là, l'engagement aussi. Vos élus sont à l'œuvre, avec sérieux et détermination.

Vos élus de la majorité municipale

MINORITÉ

Installation et Conseil des sages

Notre équipe est en cours d'installation et a déjà siégé dans plusieurs commissions. Pour exercer pleinement le mandat, nous devons disposer de conditions de travail adaptées.

C'est en ce sens que nous avons dû effectuer plusieurs demandes pour disposer d'un local, ainsi que d'équipements informatiques adéquats.

Par ailleurs, lors du conseil municipal du 27 avril, la démocratie participative prônée par le maire ne s'est pas encore traduite dans les faits : les élus de la minorité ont été invités à s'asseoir en retrait de l'équipe majoritaire. Lors de la dernière tribune, la majorité indiquait pourtant que « chacun trouve sa place et que personne ne soit laissé de côté ». Cette organisation est peu satisfaisante et ne correspond pas aux exigences d'un fonctionnement démocratique équilibré. Des ajustements ont été annoncés pour le conseil municipal du 18 mai (dont nous ignorons encore le détail à l'écriture de ces lignes) ; toutefois, ces débuts interrogent sur la prise en compte réelle du rôle de la minorité. La mise à disposition d'une adresse électronique officielle constitue néanmoins une avancée utile pour faciliter les échanges.

Dans le même temps, le Conseil des sages représente un outil important de participation citoyenne. Afin de renforcer son rôle, nous formulons plusieurs propositions. Tout d'abord, une ouverture plus large de sa composition permettrait de mieux refléter la diversité de la population, tout en préservant l'apport d'expérience qui fait sa richesse. Ensuite, une clarification de son fonctionnement — modalités de saisine, organisation interne et délais — améliorerait l'efficacité de ses travaux. Une communication renforcée contribuerait également à valoriser ses actions et à mieux les faire connaître. Enfin, le développement d'échanges avec d'autres territoires permettrait d'enrichir ses pratiques.

Ces évolutions visent à faire du Conseil des sages un acteur ambitieux, structuré et reconnu au service de la vie tricastine. Nous espérons que la majorité saura être à l'écoute de ces préoccupations, comme elle l'affirmait dans sa dernière tribune.

Les élus de Saint-Paul Autrement : F. FOI, M. FONTAINE, M. GILLET, K. HAZARD, F. JOST, M. MAURIN

Guichet unique

Afin de faciliter les démarches administratives, les Tricastins ont un seul point d'entrée pour les renseigner sur tous les aspects de la vie locale : le guichet unique.

Tél. : 04 75 96 78 78

Horaires d'ouverture :

Lundi : 8h-12h

Mardi : 8h-12h / 13h30-17h30

Mercredi : 8h-12h

Jeudi : 13h30-17h30

Vendredi : 8h-12h / 13h30-17h30

Samedi : 9h-12h



Numéros utiles

Intercommunalité Drôme Sud Provence :
04 75 96 63 02

Service déchets intercommunalité :
04 75 96 06 12

Office de tourisme intercommunal :
04 75 96 59 60

Centre de santé : 04 75 46 02 41

Lycée Drôme provençale : 04 75 96 62 27

Collège Jean-Perrin : 04 75 96 66 60

Trésorerie de Pierrelatte : 04 75 97 20 20

Préfecture de la Drôme (Valence) :
04 75 79 28 28

Sous-préfecture de l'arrondissement (Nyons) :
04 26 52 65 40

Centre aquatique L'Odyssee'O : 04 26 83 01 21

France Services

Espace unique d'accueil et d'accompagnement pour des démarches administratives, avec un accès aux principaux organismes de services publics.

Tél. : 04 75 96 53 89

E-mail : franceservices@mairie-sp3c.fr

France services reçoit sur RDV.

Les horaires d'ouverture sont :

lundi et mercredi: 9h - 12h

mardi et jeudi : 9h -12h / 13h30 - 17h

vendredi : 9h - 12h / 13h30 - 16h

**France
services**

Numéros d'urgence



Pompiers : 18 (112 à partir d'un téléphone portable)

SAMU : 15

Gendarmerie : 17 ou 04 75 04 70 67

Pharmacie de garde : 04 90 40 00 50 ou 3237

Médecin de garde : 15

Centre antipoison de Lyon : 04 72 11 69 11

Drogue Info Service : 0800 23 13 13

Écoute alcool : 0811 91 30 30

Sida Info Service : 0800 840 800

Écoute cancer : 0810 810 820

Enfance maltraitée : 119

Écoute cannabis : 0811 91 20 20



Nouveaux arrivants

Vous venez récemment d'emménager à Saint-Paul-Trois-Châteaux ? Rendez-vous au guichet unique pour faire toutes vos démarches nécessaires (listes électorales, activités périscolaires, collecte des déchets, etc.). Vous serez également enregistrés par les services de la Ville afin d'être contactés pour la cérémonie d'accueil des nouveaux habitants.



Autres services et structures de la Ville

Police municipale : 04 75 04 75 45

Urbanisme : 04 75 96 95 17 (les mercredis, jeudis et vendredis matins)

CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) :
04 75 04 49 00

Maison des aînés : 04 75 96 60 51

Médiathèque : 04 75 96 61 80

Musée d'archéologie tricastine : 04 75 96 92 48

SAINT-PAUL EN FOLIE

CONCERT
GRATUIT



31 JUILLET

21H30

PARKING

ESPACE DE LA GARE

SÉBASTIEN EL CHATO

MIMAA ♦ 2 COPAINS

BUVETTE & FOOD TRUCKS

